



CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AUX PARTICULIERS

Par ce document, la Société COFIDIS souhaite vous informer sur le coût des crédits qu'elle propose et sur la tarification de ses principaux services. Le présent document étant une information générale sur les tarifs des opérations les plus courantes, il ne peut être considéré comme limitatif et peut être modifié à tout moment. Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter votre conseiller commercial. **Tarifs en vigueur au 01 janvier 2022.** Les tarifs sont exprimés toutes taxes comprises.

PRINCIPAUX PRODUITS PROPOSES

Paiement en plusieurs fois lié à un achat effectué chez nos partenaires

Crédit renouvelable

Carte 4 Etoiles :

Du paiement comptant au paiement en 24 fois : TAEG fixe maximum de 14,80% (Taux débiteur : 13,88%)

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,79% (taux débiteur de 9,38%, soit un taux de période journalier de 0,02569%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 6.000€ : TAEG révisable de 4,92% (taux débiteur de 4,81%, soit un taux de période journalier de 0,01318%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité de travail / Perte d'emploi / Utilisation frauduleuse et Garantie Achat.

Pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019, coût : 0,60% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

Pour toute adhésion à l'assurance après le 11/03/2019, coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

La couverture d'assurance pour les garanties Décès, PTIA et ITT est étudiée au jour du sinistre en fonction de la situation du client à chaque utilisation du crédit. La couverture Perte d'Emploi est étudiée au jour du sinistre.

Carte Lexel, Primaphot :

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,79% (taux débiteur de 9,38%, soit un taux de période journalier de 0,02569%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 6.000€ : TAEG révisable de 4,92% (taux débiteur de 4,81%, soit un taux de période journalier de 0,01318%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Risques couverts : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité de travail / Perte d'emploi.

Pour toute souscription à l'assurance jusqu'au 11/03/2019, coût : 0,60% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

Pour toute souscription à l'assurance après le 11/03/2019, coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

La couverture d'assurance pour les garanties Décès, PTIA et ITT est étudiée au jour du sinistre en fonction de la situation du client à chaque utilisation du crédit. La couverture Perte d'Emploi est étudiée au jour du sinistre.

COFIDIS Pay :

Du paiement 3 fois au paiement en 24 fois : TAEG fixe maximum de 16,49% (Taux débiteur : 15,36%)

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,79% (taux débiteur de 9,38%, soit un taux de période journalier de 0,02569%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 6.000€ : TAEG révisable de 4,92% (taux débiteur de 4,81%, soit un taux de période journalier de 0,01318%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Utilisation frauduleuse / Garantie Achat / Garantie du meilleur prix.

Coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

La couverture d'assurance pour les garanties Décès, PTIA et ITT est étudiée au jour du sinistre en fonction de la situation du client à chaque utilisation du crédit. La couverture Perte d'Emploi est étudiée au jour du sinistre.

Option Crédit :

Du paiement 3 fois au paiement en 24 fois : TAEG fixe maximum de 19% (Taux débiteur : 17,52%)

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,79% (taux débiteur de 9,38%, soit un taux de période journalier de 0,02569%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 6.000€ : TAEG révisable de 4,92% (taux débiteur de 4,81%, soit un taux de période journalier de 0,01318%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Risques couverts : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

Coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

Les garanties sont accordées en fonction de la situation de l'assuré à l'adhésion.

Fraxio :

Du paiement 3 fois au paiement en 33 fois : TAEG fixe maximum de 14,80% (Taux débiteur : 13,88%)

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,79% (taux débiteur de 9,38%, soit un taux de période journalier de 0,02569%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité de travail / Perte d'emploi / Utilisation frauduleuse / Garantie Achat.

Pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019, coût : 0,60% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

Pour toute adhésion à l'assurance après le 11/03/2019, coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

La couverture d'assurance pour les garanties Décès, PTIA et ITT est étudiée au jour du sinistre en fonction de la situation du client à chaque utilisation du crédit. La couverture Perte d'Emploi est étudiée au jour du sinistre.

Crédits renouvelables de trésorerie

Produit	Vitesse de Remboursement	Montant du Crédit Utilisé	Taux Annuel Effectif Global (TAEG) révisable	Taux Débiteur révisable	Taux de Période Journalier	Coût Assurance (*)
Accessio	Confort	Inférieur ou égal à 3.000€	21,15%	19,34%	0,05299%	0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
		Au-delà de 3.000€ jusqu'à 6.000€	9,79%	9,38%	0,02569%	
		Supérieur à 6.000€	4,92%	4,81%	0,01318%	
	Rapide	Inférieur ou égal à 3.000€	17,91%	16,59%	0,04545%	
		Au-delà de 3.000€ jusqu'à 6.000€	9,79%	9,38%	0,02569%	
		Supérieur à 6.000€	4,92%	4,81%	0,01318%	
	Express	Inférieur ou égal à 3.000€	12,90%	12,19%	0,03341%	
		Au-delà de 3.000€ jusqu'à 6.000€	9,79%	9,38%	0,02569%	
		Supérieur à 6.000€	4,92%	4,81%	0,01318%	
Formule Libravou Réserve Travaux		Inférieur ou égal à 3.000€	21,15%	19,34%	0,05299%	0,60% sur Libravou. Pour Réserve Travaux : 0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
		Au-delà de 3.000€ jusqu'à 6.000€	9,79%	9,38%	0,02569%	
		Supérieur à 6.000€	4,92%	4,81%	0,01318%	
Flexibilis		Quel qu'il soit	4,92%	4,81%	0,01318%	0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
Projelia		Quel qu'il soit	4,92%	4,81%	0,01318%	0,40%
Modulcio	Confort	Inférieur ou égal à 6.000€	9,79%	9,38%	0,02569%	0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
		Supérieur à 6.000€	4,92%	4,81%	0,01318%	
	Rapide	Inférieur ou égal à 6.000€	9,79%	9,38%	0,02569%	
		Supérieur à 6.000€	4,92%	4,81%	0,01318%	
	Express	Inférieur ou égal à 6.000€	9,79%	9,38%	0,02569%	
		Supérieur à 6.000€	4,92%	4,81%	0,01318%	
Alto	Confort	Quel qu'il soit	4,92%	4,81%	0,01318%	0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
	Rapide	Quel qu'il soit	4,92%	4,81%	0,01318%	
	Express	Quel qu'il soit	4,92%	4,81%	0,01318%	

(*) Coût Assurance : Pourcentage du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au décime supérieur.
Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité de Travail / Perte d'Emploi.

Crédit amortissable

3 x CB : 3 mensualités : TAEG fixe maximum de 21,15% (Taux débiteur : 19,34%)

4 x CB : 4 mensualités : TAEG fixe maximum de 21,15% (Taux débiteur : 19,34%)

Fraxio :

De 3 à 48 mois

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,79% (taux débiteur de 9,38%)

Fraxio Plus :

De 3 à 72 mois

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,79% (taux débiteur de 9,38%)

Pour un crédit supérieur à 6.000€ et inférieur ou égal à 35.000€ : TAEG fixe maximum de 4,92% (taux débiteur de 4,81%)

Projexio :

De 3 à 180 mois

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,79% (taux débiteur de 9,38%)

Pour un crédit supérieur à 6.000€ et inférieur ou égal à 75.000€ : TAEG fixe maximum de 4,92% (taux débiteur de 4,81%)

Assurance :

Décès / Décès Accidentel / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité Temporaire de Travail / Perte d'emploi – Coût maximum : 0,36% du montant emprunté pour 1 tête

Les garanties sont accordées en fonction de la situation de l'assuré à l'adhésion.

Option Crédit :

De 3 à 180 mois

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,79% (taux débiteur de 9,38%)

Assurance :

Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie – Coût : 0,24% du montant emprunté

Les garanties sont accordées en fonction de la situation de l'assuré à l'adhésion.

PNF :

De 2 à 12 mois

TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Prêt Personnel*

Prêt Sur Mesure :

De 6 à 84 mois en fonction du montant emprunté.

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Pour un crédit inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,78% (taux débiteur de 9,37%)

Pour un crédit supérieur à 6.000€ et inférieur ou égal à 35.000€ : TAEG fixe maximum de 4,91% (taux débiteur de 4,80%)

Assurance - Garanties proposées et coût :

Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité Temporaire de Travail et Perte d'Emploi si cette option est choisie.

Tarif en % mensuel du montant emprunté :

	Junior, 18-40 ans		Adulte, 40-60 ans		Senior, 60-80 ans (78 à l'adhésion)	
	1 tête	2 têtes	1 tête	2 têtes	1 tête	2 têtes
DC/PTIA/ITT	0,16%	0,28%	0,18%	0,30%	0,21%	0,33%
DC/PTIA/ITT/PE	0,26%	0,43%	0,28%	0,45%	0,30%	0,46%

La couverture d'assurance est étudiée en fonction de la situation du client au jour de l'adhésion et au jour du sinistre.

Regroupement de crédits*

Rachat :

De 12 à 144 mois en fonction du montant emprunté.

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,14% (taux débiteur de 19,33%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,78% (taux débiteur de 9,37%)

Pour un crédit supérieur à 6.000€ et inférieur ou égal à 80.000€ : TAEG fixe maximum de 4,91% (taux débiteur de 4,80%)

Assurance - Garanties proposées et coût :

Tarif en % mensuel du montant emprunté :

	Junior, 18-40 ans		Adulte, 40-60 ans		Senior, 60-80 ans (78 à l'adhésion)	
	1 tête	2 têtes	1 tête	2 têtes	1 tête	2 têtes
DC/PTIA/ITT	0,18%	0,27%	0,20%	0,29%	0,22%	0,30%
DC/PTIA/ITT/PE	0,23%	0,32%	0,25%	0,34%	0,27%	0,35%

La couverture d'assurance est étudiée en fonction de la situation du client au jour de l'adhésion et au jour du sinistre.

(*) Les TAEG indiqués sont calculés dans l'hypothèse d'une 1ère échéance 30 jours après la mise à disposition des fonds.

Taux d'usure applicables à compter du 01 janvier 2022.

A la fin de chaque trimestre, la Banque de France publie les taux d'usure valables pour le trimestre suivant et correspondant aux différentes catégories de prêts. Le tableau ci-dessous présente les taux d'usure applicables à compter du 01 janvier 2022.

Catégories de prêts	TAEg maximum applicables
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3.000€	21,17%
Prêts d'un montant supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€	9,80%
Prêts d'un montant supérieur à 6.000€	4,93%

SERVICES ET TARIFS

Engagements de COFIDIS sur le traitement des réclamations :

Si vous rencontrez des difficultés relatives aux services fournis et à l'exécution des contrats conclus avec COFIDIS, nous vous invitons à suivre la démarche suivante :

- Contactez votre conseiller COFIDIS par téléphone au **0 800 035 035** Service & appel gratuits
- Si la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas et que vous souhaitez soulever une réclamation,*
- Contactez notre service consommateurs en écrivant à l'adresse suivante : **COFIDIS – 59686 LILLE Cedex 9**
Nos services s'engagent à accuser réception de votre demande sous 10 jours et à vous apporter une réponse dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la saisine.
- Si le différend persiste et que les réponses apportées ne satisfont à votre attente, vous avez la faculté de saisir un médiateur indépendant,*
- Saisir le Médiateur de l'Association Française des Sociétés Financières
En écrivant à l'adresse suivante : **Monsieur le Médiateur de l'Association Française des Sociétés Financières, 75854 PARIS Cedex 17.**
Ceci, sans préjudice des autres voies d'actions légales.

Tarifs attachés à la gestion des crédits renouvelables et des prêts amortissables :

- Ouverture d'un crédit renouvelable **GRATUIT**
- Frais de dossier pour un prêt amortissable **GRATUIT**
- Clôture de compte par le titulaire **GRATUIT**
- Relevé de compte pour les crédits renouvelables **GRATUIT**
- Tableau d'amortissement pour les prêts amortissables **GRATUIT**

Tarifs et conditions attachés à la Carte Bancaire COFIDIS adossée à :

La Formule Libravou, Flexibilis, Accessio & Modulcio

Cotisation annuelle* : 24€
Réédition du code* : 7€
Mise en opposition pour perte, vol ou usage abusif venant d'un tiers :GRATUIT
Mise en opposition pour utilisation abusive de la part du titulaire : 25€
Frais de remplacement de la Carte : 10€
Plafond maximum de retrait dans les DAB : 500€ sur 7 jours glissants
Frais de retrait : 2€ dont 2 retraits gratuits/mois
Plafond maximum de paiement en magasin : le montant disponible sur votre compte dans la limite de **1.500€** sur 30 jours glissants.

La Formule Libravou, Flexibilis, Accessio & Modulcio

Pour toute demande de Carte Bancaire faite après le 09/09/2013

Cotisation annuelle* : GRATUIT
Réédition du code* : 7€
Mise en opposition pour perte, vol ou usage abusif venant d'un tiers :GRATUIT
Mise en opposition pour utilisation abusive de la part du titulaire : 25€
Frais de remplacement de la Carte : 10€
Plafond maximum de retrait dans les DAB : 500€ sur 7 jours glissants
Frais de retrait : 1€ par retrait
Plafond maximum de paiement en magasin : le montant disponible sur votre compte dans la limite de **1.500€** sur 30 jours glissants.

** Montants portés au débit de votre compte et portant intérêts aux conditions en vigueur au jour du prélèvement.*

Conseils de sécurité :

- Conservez le numéro de votre carte bancaire COFIDIS : il faudra l'indiquer en cas de mise en opposition
- Ne prêtez pas votre carte bancaire COFIDIS, elle vous est strictement personnelle
- Signez au stylo bille au verso de votre carte bancaire
- Apprenez votre code confidentiel par cœur et détruisez le document le mentionnant
- En cas de perte, de vol ou carte capturée par un distributeur automatique de billets en dehors des heures d'ouverture des agences : faites opposition au **03 88 39 85 78**
- En cas de vol, déposez plainte au commissariat le plus proche
- Confirmez par courrier la perte ou le vol à : COFIDIS - 59866 Villeneuve d'Ascq Cedex

N° d'assistance Visa International : **0 825 000 020** Service 0,15 €/min + prix appel

Adresses et numéros utiles

N° de téléphone : **03 28 09 28 09** (coût selon opérateur)
Internet : www.cofidis.fr
COFIDIS (Serveur Vocal) : **08 20 82 82 82** Service 0,12 €/min + prix appel
Service Consommateurs : **COFIDIS – 59686 LILLE Cedex 9**
Médiateur de l'ASF : **Médiateur de l'Association Française des Sociétés Financières, 75854 PARIS CEDEX 17**

OPERATIONS CARTES EN DEVISES

Frais de conversion en euro, exprimés en marge de pourcentage, sur les taux de référence de la BCE
Marges en vigueur au 01/01/2022

PRINCIPE

Lorsque vous réalisez une opération de paiement ou de retrait avec votre carte bancaire internationale dans une devise de l'Espace Économique Européen autre que l'euro. Pour être imputée sur votre compte en euro, le montant de cette opération est converti en euro dans le circuit interbancaire de votre carte internationale, Visa.

Certains commerçants ou distributeurs de monnaie peuvent également vous proposer un service de conversion qui vous permettra de régler cette opération directement en euros, selon un taux de change qui sera indiqué au point de vente ou au distributeur.

Afin de vous permettre de comparer les frais de conversion selon que vous effectuerez votre opération dans la devise locale ou directement en euros, Cofidis vous communique les frais de conversion monétaire qui seront appliqués si vous réalisez l'opération dans la devise locale.

Ces frais sont exprimés en marge de pourcentage entre les taux appliqués par Visa et les taux de change de référence publiés par la Banque Centrale Européenne (BCE). Ils peuvent être différents de ceux réellement appliqués à vos opérations de paiement car Visa effectue la conversion au taux de change au moment du traitement, qui pourra être différent de celui où les opérations ont été effectuées.

Le taux de change appliqué sera celui de la BCE, augmenté de la marge appliquée par les réseaux. Les taux indiqués ci-dessous sont donnés sur la base de l'historique des taux de référence de Visa connus.

TABLEAU DES MARGES

	Devise	Visa
HRK	Kuna croate	0,20283%
CHF	Franc suisse	0,34055%
DKK	Couronne danoise	0,03934%
HUF	Forint de Hongrie	1,18913%
PLN	Zloty de Pologne	0,57065%
CZK	Couronne tchèque	0,95508%
SEK	Couronne suédoise	0,65952%
NOK	Couronne norvégienne	1,96731%
RON	Leu roumain	0,13187%
ISK	Couronne islandaise	1,14274%
BGN	Lev bulgare	0,00000%

ENVOI D'UNE NOTIFICATION

Lorsque vous réalisez une opération de paiement ou de retrait avec votre carte bancaire internationale, dans une devise de l'Espace Économique Européen autre que l'euro, une notification vous sera transmise, par email ou par SMS, avec le message suivant :

« Opération en devise : le taux de change est le taux publié par la BCE, augmenté de la marge appliquée par Visa : marge = XX,XXXX % »

La marge indiquée correspond aux frais de conversion, exprimés en marge de pourcentage entre les taux appliqués par Visa selon votre carte, et les taux de change de référence publiés par la Banque Centrale Européenne (BCE).

A noter : vous pourrez être facturé(e) d'éventuels coûts liés à ces notifications électroniques à l'étranger, renseignez-vous auprès de votre opérateur de téléphonie mobile.

Cette notification ne sera pas transmise dans les cas suivants :

- une opération a déjà été réalisée avec la même carte dans la même devise au cours du même mois,
- l'opération est effectuée avec une carte de paiement professionnelle,
- vous avez manifesté votre choix de ne pas la recevoir.

CHOIX AUTOUR DE LA NOTIFICATION

Sur simple demande à votre conseiller, vous pouvez modifier le moyen par lequel vous souhaitez être informé, ou décider de ne pas recevoir la notification relative au coût de la conversion monétaire.

Les informations relatives au coût de la conversion monétaire exprimé en marge de pourcentage sur les derniers taux de change de référence disponibles émis par la BCE, peuvent être consultées à tout moment sur le site internet du Cofidis : https://www.cofidis.fr/fr/credit_en_ligne/infos_legales.html